

Avis voté en plénière du 24 juin 2015

## Les addictions

### Déclaration du groupe de la CFTC

---

Le sujet des addictions fait partie des grands enjeux de notre société. Il est à la fois vaste, sensible et complexe car il présente des aspects sociétaux, économiques et comportementaux.

Pour le groupe de la CFTC, travailler des aspects des nouvelles pratiques d'alcoolisation, de consommation de drogue, de jeux ou d'usage de l'écran est essentiel.

Si les évolutions de consommation d'alcool et de tabac semblent globalement bonnes néanmoins elles restent préoccupantes pour les femmes, les salariés et les jeunes. Elles s'aggravent sur les drogues, particulièrement le cannabis chez les jeunes pour qui la transgression de l'interdit se banalise de plus en plus dans des pratiques graves et collectives comme les *binge drinking*.

Il est donc important d'avancer dans la recherche de solutions pour contrer ces fléaux et s'interroger sur l'impact des mesures adoptées. La lutte contre le tabagisme ou l'alcoolisme a certes montré des effets, mais ceux-ci sont très en deçà de ce qui est attendu. Que peut faire l'État, sans risquer d'empiéter sur les libertés individuelles? La réglementation ou la répression sont-elles des réponses suffisantes? Comment obtenir des effets sur des causes plus sociétales? Un diagnostic commun est nécessaire portant notamment sur la corrélation entre le développement des pratiques addictives, l'évolution du nombre de suicides et l'évolution de notre société vers toujours plus de satisfaction immédiate, de désirs, de pulsions, et la médicalisation croissante en réponse à tous les problèmes.

La politique actuelle de prévention dans les établissements scolaires, dans les entreprises et au travers des médias, ne semble pas à la hauteur des enjeux.

S'interroger sur les raisons pour lesquelles les jeunes ont accès à cette drogue illégale, sur le développement de la transgression de cet interdit est un passage obligé afin d'améliorer la lutte contre ces addictions. Il est regrettable que ce texte ne traite pas de la lutte contre les trafiquants ou l'abandon aux trafics de certaines zones urbaines, éléments majeurs de cette dérive.

Dépénaliser la consommation de cannabis, aux dires de nombreux spécialistes reconnus qui la considèrent comme dangereuse, constituerait un signal négatif et pousserait les consommateurs vers des drogues plus dures. Plutôt que de rester sur un débat lui-même sclérosé par des idéologies, essayons de répondre à la question du pourquoi. Une mesure d'allègement des peines concernant le cannabis ne clôturerait pas de toute façon celui-ci pour ceux qui prônent une libéralisation. On peut souligner le paradoxe d'une société en quête de toujours plus de liberté qui développe la terrible aliénation qu'est l'addiction.

La CFTC souligne également l'incohérence entre les discours très restrictifs sur les interdictions et les pratiques. Par exemple, le vote simultané de nouvelles mesures de lutte et l'assouplissement de la publicité sur l'alcool ou les prises de position de personnalités.

La question de la famille, abordée dans l'avis reste primordiale et mériterait un approfondissement même si elle ne peut être la seule réponse. A ce propos, l'avis aurait pu mettre mieux en évidence la complexité du problème et donc des solutions à apporter

Quant aux pratiques addictives en entreprise, peuvent-elles être efficacement réduites si les causes comme le stress, la compétition, la fatigue, les conditions de travail, l'angoisse du lendemain ne sont pas traitées ?

Cet avis émet des propositions de prévention ou d'amélioration du traitement des personnes victimes d'addictions. Ces préconisations, un peu disparates, ne constituent pas de vraies solutions compte tenu de l'ampleur du problème, mais le groupe de la CFTC estime néanmoins qu'elles vont dans le bon sens. Il a voté l'avis.